

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 22 OCTOBRE 2020 à 18 h 30**

**Etaient présents :** CHAMPETIER Christophe, CARRERES Thierry, CHAMPETIER Robert, CHOLLET Floriane, DELAUZUN Corinne, DUCROS Adeline, FAIVRE Catherine, GARCIA Malorie, GODET Cécile, JOUBERT Anne-Laure, MOLLARD David, PAYAN Jean-Christophe, TEISSIER Guillaume, ZAMORA Julie.

**Absents excusés :** VEZON Gérald.

**Secrétaire de séance :** Mme FAIVRE Catherine

Selon les recommandations de l'Association des Maires de France, la séance du Conseil Municipal débute par une minute de silence en hommage à l'enseignant du Collège du Bois d'Aulne assassiné à Conflans-Sainte-Honorine, M.Samuel PATY.

**1°) Renouvellement convention ATC avec le SDEA (tous les 3 ans)**

Le Syndicat de Développement d'Équipement et d'Aménagement de l'Ardèche propose le renouvellement de la convention « Assistance Technique aux Collectivités dans le domaine de la voirie ». Cette mission sera facturée à la commune 2,50 € H.T. par habitant et par an, soit 1 362,50 €.

Délibération votée à l'unanimité.

**2°) Attribution de compensation CDC 2020**

La Commission CLECT de la Communauté de Communes a défini le montant des attributions 2020. L'attribution de la commune de St Sauveur s'établit à 45 399 €.

Délibération votée à l'unanimité.

**3°) Transfert de la compétence PLUI**

M. le Maire rappelle que la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) prévoit le transfert aux communautés de communes et d'agglomération de la compétence en matière d'urbanisme.

Toutefois, il peut être dérogé à ce transfert si 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population de l'établissement public de coopération s'y opposent par délibération.

M. le Maire propose de s'opposer au transfert de compétence en matière d'urbanisme.

Délibération votée à l'unanimité.

**4°) Décision modificative budgétaire « programme voirie »**

M. le Maire expose au Conseil Municipal que les montants prévus au budget au programme « traversée du village » sont à équilibrer suite à la pose des potelets. Il propose la modification budgétaire suivante :

Art. 2151 réseaux de voirie (programme traversée du village) + 3.500 €

Art.2152 installation de voirie (programme Aménagement du village) - 3.500 €

Délibération votée à l'unanimité.

**5°) Subvention aux écoles**

En 2019, le montant de la subvention était de 137,92 €.

Le Conseil Municipal décide de fixer le montant de la subvention à 145 € par élève pour l'année 2020 -2021. Il précise que cette subvention fera l'objet d'une augmentation annuelle de 5 € par an et par élève, pendant une durée de 6 ans.

La subvention sera identique pour les élèves qui ne sont pas domiciliés sur la commune. Par contre, les frais de scolarité seront récupérés auprès des communes du domicile des enfants.

Délibération votée à l'unanimité.

La subvention versée par la commune pour l'arbre de Noël des écoles est augmentée de 100 €. Elle passe donc à 550 €.

**6°) Bilan des Commissions**

- **Commission d'Actions Sociales :** Semaine bleue avec une pièce de théâtre et un petit goûter. La question se pose pour l'organisation du repas des personnes de plus de 65 ans.

- **Commission Ecoles** : Réorganisation de l'emploi du temps des employées pour les écoles. Vote des parents d'élèves à l'école privée pour que l'école devienne publique. Le Conseil donne son accord pour lancer une étude de faisabilité (par le Cabinet AGERON et Yot) pour la construction d'une nouvelle école.
- **Commission Culture-Bibliothèque** : bilan de la commission du 25 Septembre et présentation des projets 2020-2021.
- **Commission Jeunesse-Associations** : Le calendrier des festivités était établi, mais avec la pandémie, certaines activités sont suspendues. Rocambolissimo a demandé une salle pour répéter ses pièces de théâtre, la mairie propose le vestiaire. Le Rayon de Soleil a décidé de cesser toute activité jusqu'à la fin de l'année.
- **Commission Patrimoine** : réunie le 5 Octobre. Il a été décidé de travailler sur les dolmens de la commune, le paléolithique, les croix, les porches, l'église, les puits...
- **Commission des impôts** : réunie le 2 Octobre (contrôle des nouveaux logements, des hangars, piscines...)
- **Commissions Communauté de Communes** : Différentes commissions ont été constituées et le Conseil doit nommer les représentants de la commune à ces commissions.

(Petite enfance, jeunesse : Corinne DELAUZUN / Environnement-gestion des déchets : CHAMPETIER Robert / Activité économique : MOLLARD David / Culture-école de musique : JOUBERT Anne-Laure / Agriculture-Forêts-DFCI : PAYAN Jean-Christophe / Développement touristique et Communication : FAIVRE Catherine / Finances-CLECT : CHAMPETIER Christophe / Développement durable – Mobilité – Patrimoine : CARRERES Thierry)

## 7°) Questions diverses

Courriers reçus et à envoyer :

- Conseil Départemental : nettoyage des pistes « Le Goulet des Tribes » et « Piste DFCI canton des Chaumettes »
- Demande de M. Nicolas VALODIAN pour créer une rôtisserie ambulante ; réponse favorable du conseil
- Antenne relais. Les élus doivent consulter le site anfr.fr. Les demandes d'études auprès d'Orange sont toujours en cours
- Courriers à envoyer aux propriétaires des chiens errant dans le village. Cela concerne 5 propriétaires non respectueux des aménagements et de leurs voisins (déjections canines régulièrement constatées sur les trottoirs, voies, espaces publics et privés...)

Travaux :

- Fuite d'eau Rue du 19 Mars (réparée par l'Entreprise PELLET Vincent)
- Le chantier coupe de bois a démarré pour ouvrir une piste dans les bois du Brujas (Entreprise PELLET Sylvain)
- Les travaux de l'appartement école ont débuté, doublage, isolation.
- Démarrage également des travaux d'éclairage public au stade et candélabres à la salle polyculturelle (Entreprise GIAMATEO)
- Au quartier La Rivière, M. le Maire propose de profiter des travaux suite au permis d'aménager de M.BOISSIN, pour prévoir la mise en discrétion des réseaux existants (projet sur 1 an).
- Travaux espaces verts

Infos :

- Mariage de Marie-Claire BERGERET et Patrick ACHOUIL
- Tag sur un mazet abandonné lieu-dit « Lascous »
- Cambriolage à l'Eglise : tous les objets de culte ont été dérobés
- Empoisonnement supposé des chats, rue de la fontaine
- Problème de câble EDF qui se détériorent Mas Chevalier
- St Génies : demande de révision de la toiture de la chapelle et étude pour illuminations de Noël sur l'éclairage public
- Permis de construire déposés : Jean-Gabriel ESPERANDIEU pour un hangar photovoltaïque (Mas de Guillaume), Mathieu CHAMPETIER pour une maison individuelle (St Génies)
- Projet Jean-Louis ROCHETTE pour ouverture de la zone AUFT, quartier La Lauze
- Cérémonie du 11 Novembre maintenue pour l'instant.

Fin de séance à 20 h 45  
Catherine FAIVRE